

DECISIONS VICE PRESIDENT : NEANT

CONTRATS-CONVENTIONS

07/04/2022 (ML BOUSSEAU) : Convention de partenariat Point Relais Particulier Emploi. Renouvellement de la convention. Ce partenariat permet aux agents de France Services, régulièrement sollicités sur le secteur de l'emploi à domicile, de délivrer des informations actualisées, d'avoir une documentation adaptée, de bénéficier des conseils et de l'expertise de la FEPEM. Elle est conclue à titre gratuit pour 3 ans.

15/04/2022 (S. GAUTREAU) : Convention de partenariat entre la CCSE et la mairie Saint-Brevin-les-Pins pour la 8^{ème} Edition du weekend glisse - année 2022. La présente convention a pour objectif de régir le partenariat à titre gratuit entre les parties pour la tenue d'un stand d'animation sur le tri et la prévention des déchets lors de la 8^{ème} édition du week-end Glisse le 7 mai 2022.

26/04/2022 (ML BOUSSEAU) : Convention d'occupation du domaine public avec la société MULTIDECK – Année 2022 et 2023. La convention d'occupation du bâtiment relais n°11 est conclue pour une durée de 2 ans. Le montant des loyers du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 s'élève à 26 500 € HT, et le montant des loyers du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 sera calculé selon l'indice du 4^{ème} Trimestre 2022.

26/04/2022 (ML BOUSSEAU) : Convention de partenariat avec la CCI Nantes Saint Nazaire 2022-2024. La présente convention a pour objet de formaliser les relations partenariales entre la Communauté de Communes Sud Estuaire et la CCI Nantes St-Nazaire La convention-cadre est établie pour une durée de 3 ans (2022 – 2024). Chaque année les partenaires établissent un projet de programme qui fait l'objet d'un avenant. Le montant de la convention comprend une part fixe (2 202€) correspondant à la fourniture de données économiques, la participation au Forum annuel de la CCI et le partenariat pour les Matinales de la Création d'Entreprises initiée par la CCSE. La part variable 1 650€ correspond au programme d'action annuel, soit un montant global de 3 852 €.

26/04/2022 (ML BOUSSEAU) : Avenant n° 1 2022 à la convention économique et territoire entre la CCI Nantes St Nazaire et la CCSE – Programme d'actions et convention financière 2022. Cet avenant permet aux partenaires d'établir un projet de programme en lien avec la convention initiale. Le programme prévisionnel pour l'année 2022 est le suivant :

Conventions Economie et Territoire Sud Estuaire (programme variable 2022)	Budget total (€ HT)	Coût pour CCSE (€ HT)	Prise en charge CCSE	Coût pour CCI (€ HT)	Prise en charge CCI
Atelier Cybersécurité - 10 mars 2022	prise en charge CCI et Région dans le cadre AMI Cybersécurité				
Atelier RH avec CMA octobre 2022	1100	550	50%	550	50%
Atelier Industrie du Futur et numérique - Printemps de l'innovation mai 2022	1100	550	50%	550	50%
Atelier ZAN - Schéma foncier économique - 2nd semestre 2022	1100	550	50%	550	50%
TOTAL	3300	1650		1650	

25/04/2022 (ML BOUSSEAU) : Avenant n°3 à la convention avec la Chambre de Métiers portant sur le programme d'animations économiques et création entreprises du 1^{er} semestre 2022. Cet avenant a pour objet de mettre en place des actions 2022 pour la poursuite de l'accompagnement à la transition numérique des entreprises du territoire :

Actions	Nb de jours / nb d'entreprise	Coût unitaire	Coût total	CC Sud Estuaire	CMAR DD 44
Formation Délocalisée : « Identifier ses solutions pour être visible sur le net » Le 21 mars 2022	1 jour	680 € / jour	680 €	544 € + Mise à disposition d'une salle équipée d'une connexion WIFI	136 €
Participation de la CCSE au reste à charge entreprise (entreprises de la CCSE) <i>Hypothèse d'un groupe de 8 entreprises maxi</i>	1 jour	59 € / entreprise	472€	472 €	
Atelier : « Travailler ses photos pour vendre sur le web » Lundi 2 mai 2022	0,5 jour	680 € / jour	340 €	272 € + Mise à disposition d'une salle équipée d'une connexion WIFI	68 €
Participation de la CCSE au reste à charge entreprise (entreprises de la CCSE) <i>Hypothèse d'un groupe de 8 entreprises maxi</i>	0,5 jour	296 € / entreprise	232 €	232 €	
Réunion d'information : « Les matinales de la création » Juin 2022					
Co-animation de la réunion d'information à la création d'entreprise avec la CCI + permanence conseillers de la chambre de métiers et de l'artisanat	1 jour	680 € / jour	680 €	544 €	136 €
Printemps de l'innovation : Atelier « le numérique dans les chantiers » Date : en attente	1 jour	680€ / jour	680 €	544 € + Salle chez Macoretz	136 €

28/04/2022 (N MELLERIN) : Avenant n°3 à la convention d'aide au fonctionnement prestations de service unique avec la MSA de Loire Atlantique concernant le multi accueil Plume Ty à Saint-Père-en-Retz. L'avenant permet de changer le mode de financement pour opter un paiement à taux fixe fixé comme la CAF. La prestation de service sera versée sous forme de subvention selon le taux de ressortissants du régime agricole. Elle sera versée en un seule fois au cours du trimestre 2022.